

FLASH PRESSE

Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse et de la Haute-Garonne

SOMMAIRE

> à la une

- Le 16 mars : 6 à 8 de la Finance avec Philippe de Fontaine Vive Curtaz (BEI)

> Reliantis, l'appui aux entreprises

- Concours CETI 2006 : La CCIT et les entreprises innovantes
- Haute-Garonne Initiative en assemblée générale le 2 mars à la CCIT
- Du 20 au 24 mars à Saint-Gaudens : "Cinq jours pour entreprendre"
- Les soldes d'hiver : Jusqu'au mardi 21 février au plus tard
- Liquidations saisonnières à Superbagnères, Peyragudes, Boutx et Bourg d'Oueil
- Du 20 au 22 février : Une délégation québécoise à Toulouse
- Le 22 février à la CRCI : Journée sur le marché israélien
- Taxe d'apprentissage, jusqu'au 28 février : Déclaration en ligne sur toulouse.cci.fr

> groupe ESC Toulouse

- CPA Grand Sud-Ouest : Séminaire financier pour dirigeants et cadres
- Du 21 au 25 février : Session à Varsovie pour le CPA Grand Sud-Ouest
- Le 6 mars à l'ESC : TIC-Time sur la dématérialisation des marchés publics

> aéroport Toulouse-Blagnac

- Prochain coup d'envoi de la construction du Hall D

> informations générales

- Le guide 2006 des hôtels de charme et de caractère en Midi-Pyrénées
- Le 14 mars à Castres : Les TPE/PME et le pôle Cancer - Bio - Santé



>> EDITION DU VENDREDI 17 FÉVRIER 2006

Le jeudi 16 mars à la CCIT

••• Philippe de Fontaine Vive Curtaz (BEI) invité du 6 à 8 de la Finance

Le prochain 6 à 8 de la Finance se déroulera le jeudi 16 mars à la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse⁽¹⁾. L'invité en sera Philippe de Fontaine Vive Curtaz, vice-président et membre du comité de direction de la Banque européenne d'investissement. Thème de son intervention : "les échanges euro-méditerranéens : une chance pour les PME-PMI".

La BEI est l'institution financière de l'Union européenne. Elle a pour mission de contribuer à l'intégration, au développement équilibré et à la cohésion économique et sociale des pays membres. A cette fin, elle emprunte sur les marchés des capitaux d'importants volumes de fonds qu'elle oriente, aux meilleures conditions, vers le financement d'investissements conformes aux objectifs de l'Union. En dehors de l'Union, la BEI met en oeuvre les volets financiers des accords conclus dans le cadre des politiques européennes d'aide et de coopération au développement.

Philippe de Fontaine Vive Curtaz est vice-président de la Banque européenne d'investissement depuis février 2003. Au sein du comité de direction de la BEI, ses domaines de compétence regroupent les politiques d'emprunt et de trésorerie et les activités de la Banque sur les marchés de capitaux, ainsi que les opérations de financement en France et au titre de la "Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat" (FEMIP).

Né à Marseille en 1959, Philippe de Fontaine Vive Curtaz est licencié en économie (Université de Paris 2), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Avant de rejoindre la BEI, il a conduit sa carrière à la Direction du Trésor, à Paris. Il fut aussi vice-président du Club de Paris de 1996 à 2000 et secrétaire général du conseil de direction du Fonds de développement économique et social (FDES) en 1995 et 1996

⁽¹⁾ Les 6 à 8 de la Finance sont organisés par la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse en partenariat avec la direction régionale de la Banque de France et le Club Financier Toulouse Midi-Pyrénées.

Renseignements : CCIT, tél. 05.61.33.65.60 (Direction Communication).

Suite des inscriptions pour le CETI 2006

••• La contribution de la CCIT à la création d'entreprises innovantes

Créé en 1999 par le ministère chargé de la Recherche, le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes (CETI) est devenu aujourd'hui une véritable "institution" pour les porteurs de projet technologique. L'édition 2006 est en cours : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 février.

L'an dernier, 178 ont été récompensés, dont 12 en Midi-Pyrénées : 4 en "création-développement", 8 "en émergence". Et il faut ici souligner le rôle de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse qui a accompagné de nombreux candidats et lauréats avec sa direction Accompagnement à la création d'entreprises innovantes, avec son dispositif Entreprendre en France - Haute-Garonne et avec sa plate-forme d'initiative locale HGI (Haute-Garonne Initiative), sans oublier les diverses formations suivies par les porteurs de projet (telles que le stage "5 jours pour entreprendre") et le travail mené en partenariat avec l'Incubateur Midi-Pyrénées et les pépinières de la Haute-Garonne (Prologue, Théogone, Montaudran...).

Parmi les lauréats accompagnés par la CCIT, tant dans la catégorie "Création Développement" que dans la catégorie "Emergence", on peut ainsi citer :

- en 2000 : GTP Technology (développement de protéines recombinantes), Novaleads (criblage moléculaire), Crud & Vore (concept de conservation des végétaux) et Cyb Technologie (système d'aide à la décision par représentation cartographique) ;
- en 2001 : MusicUnivers (université musicale en ligne) et Cortim (ingénierie de données) ;
- en 2002 : Arnaud Masson (solutions de localisation par satellite pour réseaux cellulaires) et Nanobiotix (nanobiotechnologies pour le traitement ciblé du cancer) ;
- en 2003 : Solea (fabrication de métaux poreux), Opencube (conception d'un support multistandard d'encapsulage de fichiers vidéo) et Vodea (conception d'une chaîne de production numérique, de l'acquisition au montage) ;
- en 2004 : LDL Technology (système de contrôle de pression des pneus pour les motos) et Tectosages (ingénierie des modèles) ;
- en 2005 : Camineo (bases de connaissances multimédia géolocalisables pour terminaux mobiles), Nanomeps (conception de nanoparticules métalliques) et Philippe Guillaume (piano virtuel - projet qui vient d'être retenu par l'Incubateur Midi-Pyrénées).

Rappelons que le CETI permet la création et le développement de jeunes entreprises innovantes en offrant aux porteurs de projet la possibilité soit de valider un projet encore au stade de l'idée (pour les lauréats de la catégorie "émergence"), soit de le concrétiser en créant leur entreprise (pour les lauréats de la catégorie "création-développement").

www.recherche.gouv.fr
www.oseo.fr

[Retour au sommaire](#)



Plates-formes d'initiative locale

••• Haute-Garonne Initiative tiendra son assemblée générale le 2 mars à la CCIT

La plate-forme d'initiative locale (PFIL) Haute-Garonne Initiative tiendra son assemblée générale, sous la présidence de Christel du Puy-Montbrun, le jeudi 2 mars à la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse.

Les travaux se dérouleront avec la participation de Bernard Brunhes, président de France Initiative Réseau, qui donnera une vision d'ensemble de la place des PFIL dans l'économie. Les grands groupes seront aussi à l'honneur, avec illustration de leur partenariat.

Rappelons que la PFIL Haute-Garonne Initiative a été créée sous l'égide de la CCIT, de la CGPME, du MEDEF et de l'ORIFF Professions libérales. Elle apporte son soutien à des porteurs de projet en création ou reprise d'entreprise (principalement des TPE), quelle que soit l'activité, sur l'ensemble du département (en complément de la PFIL Comminges Initiative) : prêts d'honneur à taux 0, accès facilité aux prêts bancaires, suivi individuel trimestriel, accompagnement par un parrain, suivi collectif avec le Club des Créateurs...

Renseignements: Haute-Garonne Initiative, tél. 0561 33 66 32

[Retour au sommaire](#)

Du 20 au 24 mars à Saint-Gaudens

••• Formation "Cinq jours pour entreprendre" à l'antenne CCIT du Comminges

La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse organise régulièrement une formation d'une semaine, « Cinq jours pour entreprendre », destinée à tous les porteurs de projet dans la création ou la reprise d'entreprise commerciale, industrielle ou de services. Ce cycle permet aux participants d'approfondir les notions essentielles concernant la mise en place de leur projet, et de mettre ainsi toutes les chances de leur côté : approche commerciale, analyse financière, aspects juridiques, situation sociale et fiscale.

La formation coûte 80 € pour les demandeurs d'emplois, Rmistes et étudiants (100 € pour les salariés). Elle se déroule en deux parties : deux jours pour acquérir les compétences nécessaires à la mise en place du projet et trois jours d'ateliers pour détailler les thèmes clés indispensables à la validation du projet. De plus, le stage est complété par des entretiens individuels gratuits dans le cadre des dispositifs "Chéquier Conseil" et "Entreprendre en France - Haute-Garonne".

A Saint-Gaudens, la prochaine session de "Cinq jours pour entreprendre" se déroulera à l'antenne CCIT du Comminges du lundi 20 au vendredi 24 mars, de 8h30 à 12h et de 14h à 14h30.

Renseignements : CCIT - Reliantis, Appui aux entreprises, tél. 05.62.00.93.70 (Antenne du Comminges).

[Retour au sommaire](#)



Réglementation

••• Les soldes d'hiver jusqu'au mardi 21 février

Rappelons que conformément à l'arrêté pris par le Préfet de la Haute-Garonne, les soldes d'hiver qui ont commencé le mercredi 11 janvier dans notre département (comme partout en France) pourront se prolonger jusqu'au mardi 21 février inclus.

Renseignements : CCIT - Reliantis, appui aux entreprises, tél. 05.62.57.65.95 (Animation Commerce et Services à la personne).

[Retour au sommaire](#)

Superbagnères, Peyragudes, Boutx et Bourg d'Oueil

••• Les liquidations saisonnières collectives pourront débuter entre le 15 mars et le 30 avril

Les opérations de liquidations saisonnières collectives dans les stations de sports d'hiver pourront débuter cette année entre le 15 mars et le 30 avril, conformément à une circulaire de la Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales. En Haute-Garonne, cela concerne les stations de Bourg d'Oueil, Boutx-le-Mourtis, Peyragudes (commune de Gouaux de Larboust) et Superbagnères (communes de Bagnères-de-Luchon, Castillon de Larboust et Saint-Aventin)

Les professionnels qui souhaitent bénéficier de cette procédure doivent au préalable en fixer les dates communes et recenser les établissements intéressés de la station classée. La déclaration auprès du préfet doit être faite par un organisme professionnel représentatif, une association de commerçants ou, à défaut, l'un d'entre eux. A cette déclaration doit être annexée la liste des commerçants participants et l'inventaire simplifié des marchandises à liquider par établissement (il est interdit de se réapprovisionner pendant la vente en liquidation). Les établissements qui souhaitent procéder à l'écoulement accéléré de leur stock à des dates différentes de celles prévues par l'opération collective doivent effectuer une demande individuelle.

Renseignements : CCIT - Reliantis, appui aux entreprises, tél. 05.62.00.93.70 (Antenne du Comminges).

[Retour au sommaire](#)

Midi-Pyrénées - Québec

••• Une délégation de Laval et des Laurentides à Toulouse du 20 au 22 février

Dans le prolongement des actions de coopération décentralisée entre le Conseil régional de Midi-Pyrénées et Laval Technopole, une délégation canadienne (institutionnels et entreprises de Laval et des Laurentides) sera à Toulouse du 20 au 22 février prochain. Il s'agira de favoriser le rapprochement des entreprises régionales avec leurs homologues québécoises intéressées par le marché français, sachant que le Conseil régional et la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse organiseront à leur tour une mission à Laval en juin prochain.

Dans l'immédiat, les 7 entreprises québécoises qui viendront les 20, 21 et 22 février auront trois journées de rendez-vous d'affaires, principalement dans les

secteurs TIC, biotechnologies et agroalimentaire. La délégation sera reçue le mercredi 22 au Conseil régional.

Renseignements : CCIT - Reliantis, appui aux entreprises, tél. 05.62.57.66.78 (International et Europe, Mme Dominique Jolivet).

[Retour au sommaire](#)

Le 22 février à la CRCI

••• Journée sur le marché israélien et la certification cachère

En prolongement de la visite d'une délégation du Conseil régional de Midi-Pyrénées en novembre dernier en Israël, la Chambre régionale de commerce et d'industrie organisera ce mercredi 22 février à Blagnac une journée consacrée au marché israélien et à la certification cachère de produits agroalimentaires : présentation du marché et des procédures de caché le matin ; mini-exposition et rendez-vous entre producteurs régionaux et importateurs israéliens l'après-midi.

Cette opération est organisée avec le concours de la mission économique française de Tel Aviv, de l'ARIA Midi-Pyrénées et de la société Supersol, première chaîne de distribution en Israël, avec 40 % de parts de marché et un chiffre d'affaires 2004 de 1,2 milliard d'euros. Supersol organisera en juin une opération de promotion de produits français.

www.midi-pyrenees.cci.fr

[Retour au sommaire](#)

Taxe d'apprentissage

••• Déclaration en ligne sur toulouse.cci.fr

Les entreprises ont jusqu'au 28 février pour verser leur taxe d'apprentissage 2006⁽¹⁾, destinée à financer les établissements d'enseignement dispensant des formations initiales, techniques ou professionnelles diplômantes.

Cette année, les entreprises ne peuvent plus verser directement leur taxe aux établissements d'enseignement : elles doivent obligatoirement passer par un organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA). Par délégation de la CRCI Midi-Pyrénées, la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse est "OCTA" pour l'ensemble de ses ressortissants. Elle est à leur disposition pour effectuer :

- leur déclaration fiscale n° 2482,
- leur demande d'exonération,
- les versements aux CFA des montants forfaitaires obligatoires (nouvelle réglementation).

La CCIT propose aux entreprises (et à leurs cabinets comptables) de faire leur déclaration directement en ligne sur son site internet www.toulouse.cci.fr, leur offrant ainsi à la fois un gain de temps et la garantie du respect de la nouvelle réglementation et de leurs choix et obligations d'affectation. La CCIT garantit aussi l'intégrité, la confidentialité et la sécurité des données, la fiabilité des calculs et un traitement automatique rapide et fiable.



De plus, la CCIT est à la disposition des entreprises pour tout conseil personnalisé (tél. 05.62.57.66.31 / 30, Andrée Billères, Marie-Claire Pennanguer, Laurence Jean).

⁽¹⁾ *Taxe sur les salaires de 2005. La taxe d'apprentissage est due par toute entreprise qui compte au moins un salarié et même si elle n'a pas d'apprenti. Seules sont exonérées les entreprises ayant une masse salariale inférieure à 87.688 ? et ayant employé un apprenti en cours d'année.*

www.toulouse.cci.fr

[Retour au sommaire](#)

CPA Grand Sud-Ouest

••• Séminaire pour dirigeants "Développer ses compétences financières"

Le CPA Grand Sud-Ouest propose aux dirigeants et cadres supérieurs un cycle de formation en finance de 3 sessions de deux jours leur permettant d'acquérir les pratiques nécessaires à la tenue de leur fonction et de leur responsabilité, notamment pour faire progresser leur entreprise (croissance interne ou externe), améliorer leur capacité d'analyse et de synthèse financière, reprendre ou transmettre une entreprise.

Au programme :

- comprendre les états financiers et appréhender les différents documents financiers comme le bilan, le compte de résultats et la liasse fiscale (les 27 et 28 juin) ;
- maîtriser l'analyse financière et élaborer un diagnostic pertinent de son entreprise (les 18 et 19 juillet) ;
- maîtriser la stratégie financière de son entreprise, évaluer une entreprise, appréhender la création de valeurs pour l'actionnaire (les 5 et 6 septembre).

www.cpa-gso.com

[Retour au sommaire](#)

Du 21 au 25 février

••• Session européenne à Varsovie pour le CPA Grand Sud-Ouest

La nouvelle promotion 2005 du CPA Grand Sud-Ouest se rendra à Varsovie du 21 au 25 février prochain dans le cadre du séminaire annuel European Executive Campus (session qui permet aux dirigeants qui suivent le Centre de perfectionnement aux affaires de mieux gérer l'ouverture européenne de leur entreprise).

En partenariat avec la mission économique française de Varsovie et au cours de rencontres et d'échanges avec les différents acteurs économiques et politiques de la Pologne, les participants auront l'occasion d'étudier les problématiques spécifiques de la Pologne, son intégration dans l'Union Européenne, le montage de joint-ventures, les conditions sociales et fiscales du pays...

www.cpa-gso.com

[Retour au sommaire](#)



Le lundi 6 mars à l'ESC Toulouse

••• Rencontre professionnelle TIC-Time sur la dématérialisation des marchés publics

Le programme 2006 des rencontres professionnelles TIC-Time, organisées par La Mêlée en partenariat avec l'Ecole supérieure de commerce de Toulouse (1), la société Oktopus et l'hebdomadaire La Gazette du Midi, s'ouvrira le lundi 6 mars prochain avec le consultant Gilles de Chazelle sur le thème de la dématérialisation des marchés publics.

Le programme des rencontres suivantes :

- le lundi 15 mai : le métier de commercial ;
- le lundi 25 septembre : le métier de contrôleur de gestion ;
- le lundi 4 décembre : le métier de la communication.

Rappelons que la première édition des TIC-Time s'était déroulée le 8 décembre : une cinquantaine de professionnels des ressources humaines (DRH, chefs d'entreprise, consultants RH, formateurs) s'étaient retrouvés à l'ESC Toulouse pour débattre de l'impact des technologies de l'information sur les métiers des ressources humaines, avec notamment l'exemple du système d'Information RH mis en place chez Siemens VDO.

⁽¹⁾ Chaque sujet abordé est mis en perspective avec le mastère correspondant du Groupe ESC Toulouse.

www.meleenumerique.com

[Retour au sommaire](#)

Aéroport Toulouse-Blagnac

••• Prochain coup d'envoi de la construction du Hall D

4^{ème} aéroport de province avec 5,8 millions de passagers l'an dernier, l'aéroport Toulouse-Blagnac articule sa stratégie de développement autour de trois axes forts :

- le changement de mode de gestion, avec le passage en société aéroportuaire au début de l'an prochain (la gestion opérationnelle s'appuyant sur les équipes mises en place par la CCIT) ;
- l'amélioration de la qualité des services rendus à l'ensemble des clients ;
- l'adaptation permanente à l'évolution du trafic et de la demande, dans le cadre d'une politique de développement durable.

C'est ainsi que la plate-forme toulousaine va poursuivre son agrandissement en lançant la construction d'un quatrième hall, situé à la pointe nord de l'aérogare. Dédié aux vols internationaux, ce Hall D portera la capacité globale de l'aéroport Toulouse-Blagnac à 7 millions de passagers en 2009, puis à 8,5 millions de passagers à terme.

La première phase de travaux va s'engager dans quelques semaines. Elle comprend la construction du bâtiment (40.000 m²), l'équipement d'une partie des installations et la construction d'un viaduc pour sa desserte routière. Le chantier ne gênera pas l'exploitation de la plate-forme mais réduira une partie de la surface utilisable dans le parking P2.

Il s'agit d'un investissement de 80 millions d'euros, entièrement financé par la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse.

www.toulouse.aeroport.fr

[Retour au sommaire](#)

Art de vivre en Midi-Pyrénées

••• **Le guide 2006 des hôtels de charme et de caractère**

Le Comité régional de tourisme vient de publier la troisième édition de son Guide des hôtels de charme et de caractère en Midi-Pyrénées : 41 bonnes adresses sélectionnées en fonction de 4 critères : l'environnement de l'établissement, son intérêt architectural, un intérieur soigné et un accueil attentif. Il s'agit de 9 hôtels 2 *, 28 hôtels 3 * et 4 hôtels 4 *. Pour la Haute-Garonne, 5 établissements ont été retenus à Revel, Saint-Félix de Lauragais et Toulouse,

Disponible gratuitement auprès du CRT Midi-Pyrénées, ce guide 2006 est le fruit d'un partenariat entre l'Etat, le Conseil régional et l'Union européenne, et d'une démarche animée par le réseau des Chambres de commerce et d'industrie, en liaison avec les syndicats hôteliers, les CAUE (Centres d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement), le Comité régional et les comités départementaux du tourisme, la Délégation régionale au tourisme et les services Loisirs Accueil de Midi-Pyrénées.

www.tourisme.midi-pyrenees.com

[Retour au sommaire](#)

Le mardi 14 mars à Castres

••• **Grand débat de La Mêlée sur la place des TPE/PME dans le pôle de compétitivité Cancer - Bio - Santé**

Organisée par La Mêlée et l'agglomération de Castres-Mazamet, la deuxième édition de La Mêlée à Castres se tiendra le mardi 14 mars. Elle sera consacrée aux services apportés aux PME par les technologies de l'information et de la communication.

Un focus particulier sera donné à la « e-santé » et au traitement, le transfert et la sécurisation des données médicales. Le grand débat de l'après-midi traitera de la place des TPE/PME dans le pôle de compétitivité Cancer - Bio - Santé .

Quant à la soirée de La Mêlée, elle sera marquée par la remise des 4èmes Trophées de l'économie numérique Midi-Pyrénées. Ces trophées ont pour but de valoriser le développement des solutions et applications TIC dans trois catégories : TIC et développement local, entreprise numérisée, jeune entreprise innovante.

www.meleenumerique.com

[Retour au sommaire](#)

